

Zeitschrift: Energieia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie
Band: - (2007)
Heft: 1

Artikel: "J'espère que la Suisse sera partie prenante" : Interview
Autor: Piebalgs, Andris / Riva, Klaus / Sydow, Helmut Schmitt von
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-641538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«J'espère que la Suisse sera partie prenante»

INTERNET

Commission européenne, Direction générale Énergie et transports:
http://ec.europa.eu/energy/index_fr.html

Depuis novembre 2004, Andris Piebalgs est commissaire européen à l'énergie. L'année dernière, les chefs d'Etat et de gouvernement européens ont décidé de collaborer plus étroitement en matière de politique énergétique. Le poste d'Andris Piebalgs a ainsi gagné énormément d'importance sur le plan politique. D'origine lettone, cet européen convaincu et diplomate modèle reconnaît que la Suisse a su organiser le marché de l'électricité de manière intelligente. Toutefois, il juge notre pays à la traîne concernant la promotion des énergies renouvelables.

Monsieur Piebalgs, la Suisse est la plaque tournante de l'électricité en Europe. Quelle importance revêt notre pays à ce titre aux yeux de l'Union européenne?

En raison de sa position centrale, la Suisse est un point de passage obligé pour les échanges de courant entre la France, l'Allemagne, l'Autri-

mière durant toute une journée. Si, pour laisser passer un bateau, un câble doit être débranché au dessus de l'Ems en Allemagne et que les exploitants voisins du réseau ne sont pas suffisamment informés, plus de 15 millions d'habitants d'Europe occidentale se verront privés d'électricité, les Suisses pouvant aussi être touchés.

«CONCERNANT L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, LA SUISSE FAISAIT ENCORE FIGURE DE PIONNIER AU DÉBUT DES ANNÉES 90. ELLE A DEPUIS ÉTÉ DÉPASSÉE PAR L'UE DANS DE NOMBREUX DOMAINES.»

che et l'Italie. 45% des importations italiennes y transitent. Les consommateurs suisses ont aussi besoin de bonnes liaisons. En effet, la Suisse est devenue entre-temps un importateur net d'électricité. En 2005, près de 8% des besoins suisses ont été couverts par des importations. Il est donc vital, pour les deux partis, que les liaisons soient bonnes.

Comment cela se traduit-il dans les faits?

Si une ligne électrique surchargée frôle un arbre au col du Lukmanier et que la communication entre le technicien suisse et son collègue italien ne fonctionne pas, l'Italie se retrouvera sans lu-

L'UE négocie avec la Suisse un accord bilatéral sur le courant. Quels sont les objectifs poursuivis par Bruxelles?

Sur le fond, il s'agit uniquement de reconnaître que l'électricité est une marchandise tombant sous le coup de l'accord de libre-échange Suisse-CE de 1972. Il en résulte une intégration des marchés avec la libre concurrence et des rationalisations profitant aux consommateurs. En effet, si, à l'avenir, le citoyen suisse est amené à dépendre de plus en plus d'importations de courant provenant de l'UE, pourquoi n'aurait-il pas le droit de choisir librement son fournisseur aussi dans l'Union européenne?

Andris Piebalgs, commissaire européen à l'énergie: «Nous voulons encore accélérer le processus.»

A votre avis, quels points doivent impérativement être réglés?

Pour permettre aux consommateurs de choisir librement leur fournisseur d'électricité, l'accès aux réseaux doit être garanti. Pour ce faire, il faut notamment séparer production et transport. Mais un marché de l'énergie doit aussi réglementer les énergies renouvelables et l'environnement. Nous pouvons nous appuyer sur l'objectif commun donné

«CELA S'APPARENTE CERTES À UNE RÉVOLUTION INDUSTRIELLE, MAIS S'AVÈRE TOUT À FAIT RÉALISABLE AVEC UN CADRE POLITIQUE DONNÉ PAR L'UE ET UNE VISION À LONG TERME.»

par le protocole de Kyoto. Concernant l'efficacité énergétique, la Suisse faisait encore figure de pionnier au début des années 90. Elle a depuis été dépassée par l'UE dans de nombreux domaines.

A quel niveau espérez-vous un compromis de la part de la Suisse?

Il ne doit y avoir aucune discrimination concernant l'accès au réseau, en particulier s'agissant de l'acheminement de courant d'un point à un autre dans l'UE. Économiquement, il s'agit d'opérations de transit, mais sur le plan juridique, elles sont considérées par la Suisse comme des importations et des exportations distinctes. Ce problème doit être résolu.

En décembre, le Parlement suisse a décidé d'ouvrir en totalité le marché de l'électricité, vraisemblablement d'ici 2013. Comment voit-on ce tournant de la politique énergétique de la Suisse à Bruxelles?

Nous savons par expérience combien il est difficile de changer des structures figées et nous souhaitons plein succès aux responsables. L'ouverture est un plus pour la Suisse et les relations bilatérales. Et elle bénéficie surtout aux citoyens des deux bords.

Cette décision a-t-elle une quelconque signification pour Bruxelles?

La conformité des règles conduit à un rapprochement des marchés et ouvre la voie vers une meilleure coordination en cas de difficultés d'approvisionnement en Suisse ou dans l'Union européenne.

Le marché de l'électricité de l'UE est libéralisé depuis un certain temps: s'est-il développé comme vous le pensiez?

Au début notamment, la libéralisation a entraîné une amélioration notable de l'approvisionnement et des économies pour les consommateurs. Les prix ont commencé par baisser, pour ensuite augmenter mais lentement, alors que les prix de revient du pétrole et d'autres combustibles primaires

explosaient littéralement. Un marché de l'électricité de la taille d'un continent incite fortement à réaliser de nouveaux investissements au niveau intérieur et renforce la position des acheteurs européens à la table des négociations pour acheter de l'énergie sur les marchés globaux.

Malgré ou à cause du renforcement du marché, les prix de l'électricité ont monté en Allemagne. Était-ce prévisible?

Tout d'abord, notre politique énergétique n'a pas pour seul but de baisser les prix. La sécurité de l'approvisionnement et la durabilité sont tout aussi importantes que la compétitivité de l'économie européenne s'appuyant sur des coûts énergétiques plus avantageux. En clair, une partie des économies réalisées au niveau des coûts sur le marché intérieur servent à financer des investissements en vue de développer les réseaux de lignes et de promouvoir les énergies renouvelables. D'autre part, tous les États membres n'ont pas appliqué les directives de libéralisation à la date donnée, soit au 1er juillet 2004. En décembre 2006, la Commission a envoyé à ces pays des avis motivés. Il s'agit de la dernière étape avant de déposer plainte devant la Cour de justice.

Bruxelles a-t-elle commis des erreurs en fixant les conditions-cadres?

Nous avons misé sur la subsidiarité et une régulation minimale. Ce n'était pas une erreur. Mais tous les milieux économiques n'ont pas apprécié cette décision ni respecté les règles du jeu.

Les grands groupes énergétiques n'ont-ils pas suivi?

Les réseaux électriques appartiennent traditionnellement aux producteurs d'électricité établis de longue date. Séparer la production et l'exploitation du réseau dans une certaine mesure s'avère nécessaire pour garantir à de nouveaux acteurs un accès non discriminatoire. Notre premier paquet législatif dans les années 90 se limitait à une séparation au niveau comptable. L'expérience a toutefois montré que ce n'est pas suffisant. Nous avons donc employé les grands moyens et imposé également une séparation sur les plans juridique et organisationnel dans un deuxième paquet en 2003. Mais cela semble toujours insuffisant.

Ces expériences peuvent profiter à la Suisse...

L'essentiel se résume à une autorité de surveillance ayant assez de ressources et de compétences et à une séparation suffisante de la production et du réseau. Tous nos voisins l'ont compris et calquent leurs directives de libéralisation sur les nôtres, de l'Afrique du Nord à la mer Caspienne, de la Norvège à l'Europe du Sud-Est, où une communauté de l'énergie reprenant toutes les règles de l'UE en la matière vient d'être créée. La Suisse s'engage aussi dans cette direction, parfois même de façon plus dynamique que nous.

Dans quels domaines la Suisse peut-elle servir de modèle à l'UE?

Le transfert du réseau d'électricité à une société indépendante d'exploitation, tout en veillant aux intérêts du capital des anciens propriétaires et en évitant toute discrimination lors de l'accès au réseau est une idée ingénieuse. Swissgrid respire la jeunesse et l'esprit d'innovation. En témoignent la homepage et les jeux Internet destinés à familiariser le grand public de manière ludique avec les problèmes complexes liés à la gestion des congestions.

Le mot-clé est la sécurité de l'approvisionnement: à quoi ressemblera le mix énergétique de l'Union dans 10 ou 20 ans?

L'UE importe actuellement 50% de ses besoins en énergie. Si nous ne faisons rien, nous devrons importer au moins 65% dans 20 ans. La part du gaz dans la consommation d'éner-



gie doublera d'ici 2030 et notre dépendance face aux importations passera dans le même temps de 57 à 84%. Le commerce mondial libre est une bonne chose, mais nous ne devons pas céder à la pression. Nous avons donc besoin d'un mix géographique pour les pays fournisseurs et d'un mix sectoriel pour les types d'énergie. Cela passe avant tout par la promotion des sources d'énergie indigènes.

Votre objectif est de doubler d'ici 2010 la part des énergies renouvelables qui se monte actuellement à 6%. Est-ce bien réaliste?

Malgré des succès notables dans certains pays membres, nous ne dépasserons pas 10% d'ici 2010 pour l'ensemble de l'Union. Mais cette progression est déjà considérable et nombreux sont ceux qui ne l'auraient pas cru possible. Nous voulons encore accélérer le processus et visons 20% pour 2020. Notre objectif est donc de tripler la part des

avec quel mix et quels moyens il veut contribuer à l'objectif général. Seule exception: la part des biocarburants dans le mix de carburants doit atteindre au moins 10% dans tous les Etats membres; ce n'est pas une demande impudente, puisque 14% sont réalisables.

La rétribution de l'injection est-elle adaptée pour promouvoir les énergies renouvelables?

Les conditions de départ, les possibilités et les instruments varient d'un pays à l'autre, mais chacun peut apprendre de l'autre. La part des biocarburants est déjà de 4% sur le marché de l'essence en Suède et de 6% sur le marché du diesel en Allemagne. L'énergie éolienne couvre aujourd'hui environ 20% des besoins en électricité au Danemark, 8% en Espagne et 6% en Allemagne. La Suède compte plus de 185 000 pompes à chaleur. L'Allemagne et l'Autriche sont leaders dans le domaine du solaire. Les coûts encore élevés

clairs, de calendriers concrets et d'échéances obligatoires.

Quel sera le rôle de l'énergie nucléaire dans le futur mix de courant de l'UE?

Il appartient à chacun des 27 Etats membres de décider s'il veut recourir au nucléaire. On compte actuellement 152 centrales nucléaires qui produisent près d'un tiers de l'électricité. Quelques Etats membres ont décidé de ne pas remplacer leurs centrales en fin de cycle, alors que la France et la Finlande veulent développer le recours au nucléaire. D'autres Etats membres viennent de relancer le débat au niveau national.

Chaque Etat est donc libre de faire ce qu'il veut?

Oui, mais il doit avant tout tenir compte des conséquences pour ses voisins. Un pays qui ferme ses centrales nucléaires et achète du courant d'origine nucléaire chez son voisin ne fait qu'exporter le problème. Et s'il décide de plutôt construire des centrales conventionnelles, il contribue à accroître les émissions de CO₂ de l'UE et notre dépendance vis-à-vis des pays tiers.

«UN PAYS QUI FERME SES CENTRALES NUCLÉAIRES ET ACHÈTE DU COURANT D'ORIGINE NUCLÉAIRE CHEZ SON VOISIN NE FAIT QU'EXPORTER LE PROBLÈME.»

énergies renouvelables en 13 ans. Cela s'apparente à une révolution industrielle, mais s'avère tout à fait réalisable avec un cadre politique donné par l'UE et une vision à long terme. Au début des années 90, la Suisse faisait figure de pionnier – l'UE reprend maintenant le flambeau.

Quelles mesures prévoyez-vous pour promouvoir les énergies renouvelables?

L'UE a des objectifs très ambitieux, mais demeure plus timorée qu'on ne le croit souvent concernant les moyens employés. L'objectif de 20% doit être contraignant. Chaque Etat membre doit cependant décider lui-même

de nombreuses technologies nouvelles vont vraisemblablement baisser. Je pense au photovoltaïque, à la chaleur solaire, à l'énergie marée-motrice.

D'autres mesures de promotion des énergies renouvelables sont-elles envisagées?

Notre programme-cadre de recherche prévoit une hausse des dépenses annuelles de recherche énergétique de 50% durant les sept prochaines années. En outre, la Commission européenne veut présenter cette année un plan stratégique pour les technologies énergétiques, qui doit coordonner tous les instruments de l'UE à l'aide d'objectifs

Comment Bruxelles règle-t-elle la question du stockage final des déchets hautement radioactifs?

Environ 500 m³ de déchets hautement radioactifs sont produits chaque année dans l'Union européenne, sous forme d'éléments combustibles usés ou de déchets vitrifiés issus du retraitement. Aucun Etat membre n'a encore mis en place de solution finale, même si de nombreux éléments d'une stratégie de gestion des déchets sont déjà appliqués. De nombreux exploitants d'installations nucléaires plaident pour un stockage final en profondeur dans des formations rocheuses

Le bâtiment du Conseil européen à Bruxelles

stables, tandis que d'autres privilégient un dépôt proche de la surface afin de faciliter la surveillance et de pouvoir, si besoin est, récupérer les déchets. L'UE possède son propre programme de recherche Euratom qui permet de développer de nouvelles techniques de gestion des déchets nucléaires. Il s'agit d'en réduire le volume ou au moins celui des composants de longue vie.

Comment pouvez-vous être sûr que la sécurité de l'approvisionnement ne se fait pas aux dépens des objectifs de protection climatique?

C'est une question essentielle, puisque le charbon et le gaz couvrent 50% de l'approvisionnement en électricité de l'UE. Mais le charbon actuel n'a plus rien à voir avec celui des années 50, qui était sale, inefficace et coûteux. L'amélioration des techniques de séparation et de stockage du CO₂ permet de produire un charbon «propre». La Commission européenne va présenter cette année un concept portant sur la construction d'une douzaine d'installations de démonstration en vue d'utiliser durablement les combustibles fossiles. Nous pourrions ainsi fixer à partir de quand toutes les nouvelles centrales au

«NOUS NOUS RÉJOUISSONS DE CHAQUE INITIATIVE INTERNATIONALE, PARCE QUE NOS EFFORTS NE SONT QU'UNE GOUTTE D'EAU DANS LE DÉSERT SI NOS VOISINS NE SUIVENT PAS.»

charbon devront être équipées de ces technologies.

Vous avez présenté à l'automne un plan d'action pour l'efficacité énergétique comportant 75 mesures et 10 actions prioritaires. Quelles sont les mesures les plus efficaces selon vous?

Nous visons des normes d'efficacité énergétique plus strictes pour un large éventail d'appareils et d'équipements. Cela va des appareils électroménagers aux installations d'aération, en passant par les pompes industrielles, mais concerne aussi les bâtiments neufs ou rénovés. Par ailleurs, nous proposons des instruments ciblés afin de réduire les pertes d'énergie dans le secteur de l'électricité, c'est-à-dire lors de la production, du transport et de la distribution du courant. Le domaine des transports recèle également un important potentiel d'économies, allant de systèmes de commande plus performants à la pression des pneus des véhicules à moteur.

Comment vous-assurez-vous que les mesures sont appliquées dans les pays?

La Commission est la gardienne des conventions. Nous veillons scrupuleusement à l'application correcte des exigences du droit européen dans le droit national et sommes prêts, s'il le faut, à porter plainte contre un Etat négligent devant la Cour de justice des Communautés européennes. Nous l'avons montré avec succès dans le cas des règles du marché intérieur. Mais le travail de persuasion passe évidemment avant la procédure pour violation des conventions.

Vous évoquez aussi les impulsions données pour accroître l'efficacité énergétique dans les nouveaux Etats membres. De quoi s'agit-il?

L'efficacité énergétique est une des priorités de la politique régionale européenne et le potentiel d'amélioration est effectivement particulièrement élevé dans les nouveaux Etats membres. Nous voulons utiliser les fonds structurels et de cohésion pour soutenir des investissements ciblés et faire élaborer des programmes communs, par exemple concernant les immeubles d'habitation et les logements sociaux.

Qui finance les investissements nécessaires dans ces pays?

Il est vrai que les fonds de l'UE ne financent qu'une partie des coûts, mais l'effet de levier est considérable. Nos partenaires sont la Banque européenne d'investissement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et naturellement les instances nationales, y compris les régions et les communes. Nous voulons aussi inciter les banques privées à proposer des paquets de financement spéciaux pour la classe moyenne et les prestataires de services énergétiques, afin de pouvoir réaliser les gains en efficacité révélés par les audits énergétiques.

Une autre mesure du plan d'action prévoit de sensibiliser l'opinion publique à l'efficacité énergétique. Voilà une tâche ardue...

Nous avons déjà un système d'étiquetage des appareils électroménagers très efficace que nous essayons d'élargir maintenant aux bâtiments et aux prestataires de services

énergétiques. Par ailleurs, nous proposons une série de mesures de formation et de perfectionnement ainsi que des partenariats internationaux en faveur de l'efficacité énergétique. Nous souhaitons notamment mettre en place une sorte d'assemblée des maires des 20 à 30 villes les plus innovantes d'Europe. Cela devrait intéresser Lausanne, qui vient de recevoir le Watt d'Or pour sa campagne de communication très réussie.

En novembre, lors de la conférence mondiale sur le climat à Nairobi, Kofi Annan a plaidé pour une taxe mondiale sur le CO₂: peut-on imaginer que Bruxelles introduise une telle taxe dans un proche avenir?

Nous nous réjouissons de chaque initiative internationale, parce que nos efforts ne sont qu'une goutte d'eau dans le désert si nos voisins ne suivent pas. A l'avenir, l'UE ne générera plus que 15% des émissions de CO₂ produites. Nous sommes néanmoins toujours prêts à donner l'exemple, puisqu'il faut bien que quelqu'un commence et que l'inactivité nous coûte cher. A cette fin, l'UE mise en premier lieu sur des instruments d'économie de marché pour internaliser les coûts externes. C'est pourquoi le commerce des droits d'émission reste, à nos yeux, la clé de voûte de la réduction des rejets de CO₂. Il revient ainsi aux forces du marché de trouver la solution la plus efficace et la plus avantageuse.

Vous privilégiez donc un cavalier seul de Bruxelles au lieu d'initiatives mondiales?

Au contraire. Nous visons un accord international sur l'efficacité énergétique. Si les pays de l'OCDE et d'importants pays en voie de développement comme la Chine, l'Inde et le Brésil participent, nous réussirons à faire baisser de 20% les émissions de CO₂. Une proposition formelle de l'UE pourrait encore être examinée cette année lors d'une conférence internationale alors que l'Allemagne préside le G8. L'objectif est qu'il soit signé l'année prochaine. Pourquoi pas en marge des Jeux Olympiques de Pékin? J'espère que la Suisse sera partie prenante.

*Interview: Klaus Riva et
Helmut Schmitt von Sydow*